

ARLEBOSC INFOS



Bulletin municipal n°19, Juillet 2025



Le mot du Maire

Oh, comme le temps passe vite ! Voici déjà le dernier numéro de cette mandature. Vous le savez, le bulletin municipal est un moyen de vous faire part à tous, de ce qui se passe sur notre commune.

Quelques mots sur les travaux : le mur du cimetière a permis l'embellissement de ce lieu. Travaux effectués par l'entreprise Talas pour la construction du mur et par l'entreprise EVTP pour les places de parking. Pour le cimetière, l'ossuaire devrait bientôt être installé. Le travail avec le bureau d'études Elabor se poursuit. Il avance lentement tant les procédures sont longues.

Un petit rappel pour vous dire de bien penser à faire la demande de raccordement à la fibre auprès de votre opérateur.

Comme je vous l'ai annoncé lors de la cérémonie des voeux, des travaux de réaménagement de la place du marché vont être entrepris : le local technique va être agrandi et celui de La Bascule est déjà en cours de rénovation.

Je profite de ce bulletin pour remercier les associations du village pour leur dynamisme et tout le travail fait pour animer et faire vivre notre village. Il en a d'autant plus besoin que nos commerces sont en difficultés et ferment les uns après les autres.

Michel Gay.

Bulletin Municipal :

Direction de la publication : Michel Gay

Conception-Rédaction : Elizabeth Meyrand

Impression Modernes/ 07502 Guilherand Granges

Tirage : 220 exemplaires.

Marianne entre à la mairie



Une Marianne pour la mairie : c'est le cadeau que Catherine Chenu a remis à Michel Gay, maire d'Arlebosc, le 28 octobre 2024. Lors de l'exposition organisée par la municipalité en août, au Pensionnat, Michel Gay avait réservé pour la mairie cette sculpture, œuvre de Catherine Chenu. Celle-ci a tenu à l'offrir au village et la statue, toute de grâce tranquille mais vibrante des couleurs du drapeau français, veille désormais sur les délibérations dans la salle du conseil.

Catherine Chenu vit une partie de l'année à Malgaray. Elle est sculptrice et maîtrise avec talent l'art difficile du raku et de la céramique. Elle expose à Lyon et depuis 2024 à Arlebosc. Elle crée vases, boîtes aux formes épurées. Du blanc pur aux cuivres profonds selon la cuisson choisie, elle joue avec la matière. Sous ses doigts, la terre prend vie. Naissent alors une multitude de personnages, silhouettes songeuses de femmes, envol d'oiseaux, délicatesse d'une hermine blanche, vivacité d'une famille de blaireau et autres tortues en balade.

Aménagement du cimetière



Un aménagement en 2 phases

On peut dire aujourd'hui que la phase technique est en passe de se terminer. Les travaux d'aménagement extérieur : le beau mur en pierres conçu et réalisé par l'entreprise Talas est fini. Il accompagne avec élégance la montée au cimetière. Des places de parking ont été aménagées et une zone a été végétalisée. Il y aura bientôt une barrière derrière les places de parking et une rampe le long du mur est en préparation.

A l'intérieur du cimetière, le jardin du souvenir et son columbarium sont prêts. Un ossuaire va être réalisé à la rentrée. Il s'agit d'un caveau qui recevra les ossements recueillis dans les tombes désaffectées et réattribuées.

La phase juridique suit son cours tout en approchant de son terme. Ainsi, les personnes qui désirent régulariser une concession en terrain commun doivent le faire en mairie avant le 23 juillet 2025. Les concessions échues peuvent être reprises par les familles et celles-ci doivent le signaler en mairie. Les familles ont jusqu'à la Toussaint pour renouveler les concessions. Après cette date, les tombes retournent dans le domaine public.

Si, après délibération du conseil municipal, les emplacements sont réattribués, les restes encore présents dans les tombes seront transférés dans l'ossuaire. Sa construction se fera prochainement.

Le groupe Elabor service cimetière qui a accompagné la procédure de réhabilitation des tombes reviendra en 2026 la finaliser.

Réfection du clocher



Le clocher de l'église avait bien besoin d'une réfection. Réparer les gouttières était devenu indispensable, l'humidité, la pluie s'infiltrait dans l'église. Et les ouvriers de l'entreprise Daru ont travaillé dans la nacelle pour remettre à neuf toutes les descentes en zinc. La pluie ne s'infiltrera plus dans l'église. Il est prévu de réparer les traces laissées par l'humidité et de repeindre l'intérieur de l'église.

Un autre chantier a mobilisé le clocher et a permis de faire des photos de la cloche qui date de 1838. La sonnerie ne déraillera plus. Réglée, elle rythme à nouveau les heures du village avec des notes plus longues pour l'angelus de midi et du soir.



Départ à la retraite



Bernard Laquet était le plus ancien à la mairie ! Il y avait près de 40 ans qu'il avait été embauché par Michel Vert, maire à ce moment-là. C'est dire que rien de la commune ne lui était étranger !

Alors ce matin du 31 mars, l'équipe municipale lui a fait la surprise d'une dernière « convocation » pour un pot de départ.

Toutes ces heures passées au service de la municipalité lui ont laissé le goût de la compagnie. Il s'est inscrit au club des anciens, continue à être bénévole au comité des fêtes et participe à la vie du village, mais cette fois, côté loisirs.

Ecole du chat



Comme déjà une dizaine de chats au village, le chat roux de la photo ci-dessus a été stérilisé. Et cela grâce à Anne-Marie Dely de l'Ecole du chat de Lamastre et à Anne-Marie Rubio qui, à Arlebosc représente l'association.

Si l'on se rappelle qu'une chatte peut avoir 12 petits dans l'année, le travail de l'association Ecole du chat est une aide précieuse pour la régulation. Trop de chats errants hantent le village. Si 2 mâles et 9 femelles ont été attrapés et emmenés par Anne-Marie chez le vétérinaire pour être identifiés, tatoués ou pucés et stérilisés, il reste encore quelques chattes pleines à Arlebosc. Ce qui veut dire des chatons à adopter ! Anne-Marie Dely comme Anne-Marie Rubio recherchent en permanence des familles d'adoption.

Pour soutenir l'association, l'adhésion de 10 euros est la bienvenue. La mairie d'Arlebosc comme celle de Bozas, Colombier-le-Vieux, Etables et Lamastre soutiennent financièrement l'association qui prend en charge à hauteur de 50% la stérilisation des chats attrapés. Les propriétaires, quand il y en a, assument l'autre moitié.



Bibliothèque



Agenda des heures d'ouvertures :

Tous les vendredis pendant les heures de classe, le matin pour les enfants de l'école.

Samedi de 10h à 12h, tous les 15 jours : 12 et 26-07, 9 et 23-08, 6 et 20-09, 4 et 18-10, 9 et 22-11, 6 et 20-12.

Mercredi de 17h à 20h, 1 fois par mois 10-09, 8-10, 5-11, 10-12.

La bibliothèque est ouverte le samedi matin tous les quinze jours. Jackie retrouve les enfants de l'école en 2 groupes le vendredi matin pour un temps de lecture partagée. L'atelier « Des livres à soi » réunit 4 fois dans l'année les parents de tous jeunes enfants pour découvrir des albums jeunesse.

Des dates à retenir : le spectacle de fin d'année scolaire le 8 juillet 2025 à 18h30 (photo ci-contre) avec comme héros 2 amis : un homme et un loup-chien et on ne sait plus trop qui mène la danse... Et toujours la galette des rois à la rentrée des vacances de Noël ou encore la nuit de la lecture le 22 janvier 2026.



Le Grand prix des petits lecteurs

Ils sont 7 à Arlebosc, les 7 plus grands de l'école qui ont bien voulu se constituer en jury pour élire le 1^{er} juillet le meilleur des 5 albums jeunesse qu'ils lisent depuis le mois d'avril.

Ce sera le *GRAND PRIX des PETITS LECTEURS*, un prix créé par les 5 bibliothèques du pays de Saint-Félicien avec le soutien d'Arche Agglo et du département.

Le 1^{er} juillet, à 17h30, les quelques 25 enfants-lecteurs venus des bibliothèques d'Arlebosc, Colombier-le-Vieux, Pailharès, Saint-Félicien, Saint-Victor se sont réunis à la salle des fêtes d'Arlebosc pour, dans le plus grand sérieux, avec isoloirs, urne, carte d'électeur et bulletins, voter et élire Jaguars comme leur album de cœur.

Le Grand prix des petits lecteurs sera remis en novembre lors d'une fête de réception où vous êtes d'ores et déjà convié.e.s.



GRAND PRIX des PETITS LECTEURS

Vote du jury à 17h30 mardi 1^{er} juillet

Arlebosc- Salle des fêtes

ardèche LE CÉGAMMENT ARCHE Agglo Colombier le Vieux Pailharès SAINT FÉLICIEN Saint-Victor

Les commerces d'Arlebosc



AU VILLAGE

La boulangerie l'an dernier, le bar-épicerie-restaurant ce printemps, les 2 commerces du village ont fermé. !

Fayza faisait pour le village des plats à emporter. Elle n'a pas voulu que le village reste désespérément sans commerce. Alors, elle a transformé le sien. Toujours des plats à emporter mais que l'on peut aussi consommer sur place. Toujours les si délicieux petits gâteaux à acheter mais que l'on peut aussi déguster sur place avec un thé à la menthe, un café ou un jus de fruits fait maison.



Et surtout, Fayza a ajouté le dépôt de pain.

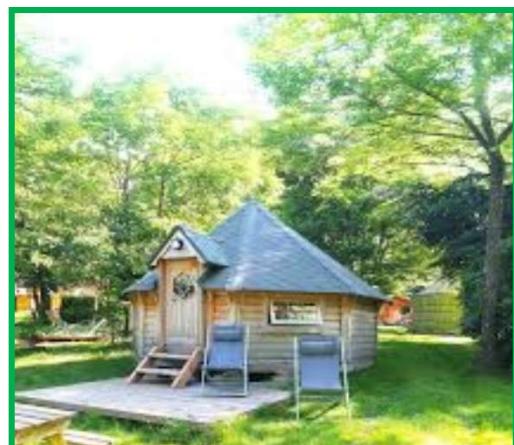
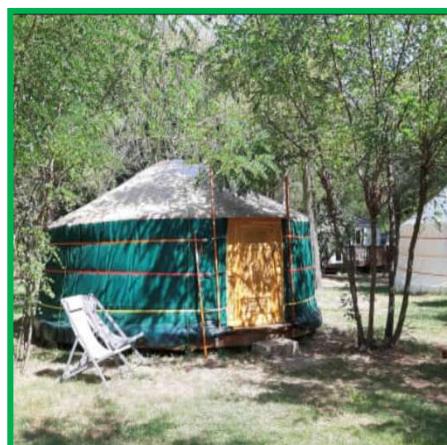
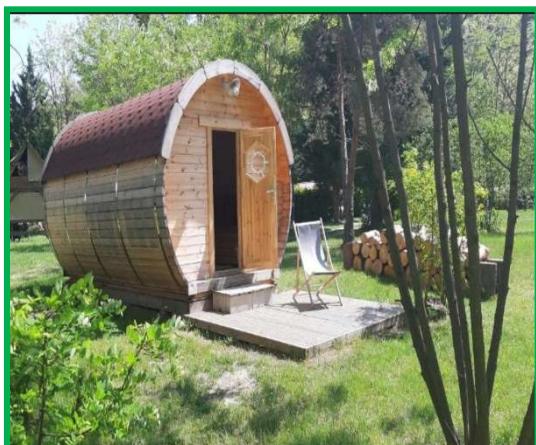
Alors, dans la chaleureuse petite salle aux tables nappées de rouge, on peut venir acheter son pain, s'asseoir un moment avec les amis autour d'une boisson. Derrière, Fayza cuisine et les odeurs qui flottent là mettent l'eau à la bouche !

La maison aux volets violets, tout près de l'église, remet un peu d'espoir au centre du village.

AU CAMPING

Au bord de la rivière, niché dans un méandre, le camping du Viaduc accueille dans 25 hébergements insolites, les vacanciers épris de nature paisible et verdoyante. Dormir dans une cabane perchée, passer quelques jours dans un lodge, une yourte, un tepee ou encore dans un tonneau, c'est très dépaysant.

C'est pour cela que Stéphanie et Olivier, les propriétaires, ont voulu un plus pour leur camping. Ils ont rejoint cette année le groupe USHUAIA Villages, ce qui fait écho à leurs valeurs fortes : La nature, la découverte, la reconnexion et le faire par soi-même.



L'école



L'école, c'était pour cette année 2024-2025, une classe unique de 25 élèves, 3 enseignants et beaucoup d'énergie pour mener à bien les programmes de tous les niveaux. L'école, c'est aussi une ouverture sur l'extérieur avec la bibliothèque tous les vendredis, la musique tous les 15 jours, un atelier philo 2 fois par trimestre et un entraînement au cirque proposé par Arche Agglo. Il y a aussi des sorties découvertes comme celle du mois de mai : la visite de la ferme des parents de Johanes Bertrand-Berne, visite organisée et financée par Les Jeunes Agriculteurs d'Ardèche. Il y a des sorties nature au bord de la rivière ou, plus récréatives, au camping. Celle-ci est offerte par le comité des fêtes qui soutient aussi le carnaval en février.

Pour que tout cela soit possible, il y a l'OGEC qui crée du lien entre les parents d'élèves, la mairie et le village et multiplie les actions (marché aux fleurs, fête de l'école) pour assurer un fonctionnement des plus efficaces.

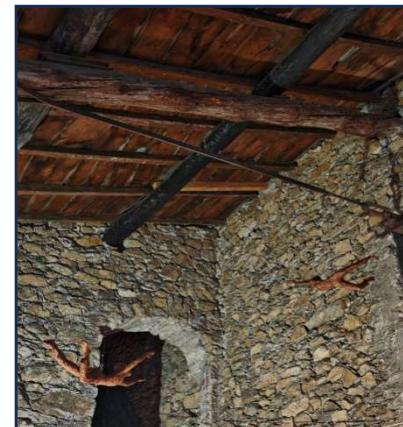
Gérer les changements pour la cantine, assurer une garderie afin d'accueillir les enfants avant et après les heures de classe, sont les tâches auxquelles doit s'attaquer l'équipe de l'OGEC pour assurer la meilleure rentrée possible.



Patrimoine : le Pensionnat, une histoire à retrouver

Ce fut d'abord une bâtisse propriété de Madame Louise de Chazotte. Erigée le long de la route départementale elle participera de la métamorphose du village : nouveau tracé pour la route départementale, construction de la nouvelle église, déplacement du cimetière, Arlebosc en 1870 est bouleversé.

Plus tard, la maison deviendra un pensionnat de garçons, que la mairie rachètera en 1995 au diocèse pour installer l'actuelle salle des fêtes. Au premier étage toit et fenêtres avaient été refaits pour sécuriser l'espace utilisé au rez-de-chaussée. Y dormaient ces dernières années des archives, s'y entreposaient guirlandes, bannières et affiches. Le lieu avait gardé du vécu passé une fragrance particulière. Il avait une âme. Rouvrir ce lieu pour tous fut un des objectifs de la mairie. L'espace se prêtait aux expositions, le son s'y déployait sans entrave. Un stage de musique cubaine fut le premier accueilli et puis 6 artistes femmes d'Arlebosc redonnèrent vie à ce lieu par une exposition au long cours, l'été dernier.



Les Journées Européennes du Patrimoine 2024

Au Pensionnat

Une balade à travers les œuvres des artistes mais pas seulement !

Les œuvres d'art passeront de la toile dans l'assiette pour un repas d'artiste.

Une artiste déclina ses techniques dans de mini ateliers de gravure.

La salle, avec les musiciens, se fit théâtre pour réveiller les fantômes ...

Balades dont la déclinaison se poursuivra lors des JEP 2026



Au château de Chazotte

A la nuit tombée, 400 ans d'histoire projetée sur les murs ont déroulé les films du passé. L'après-midi, un piano enchanté a fait vibrer la cour. La chorale familiale a égrené chants d'hier et d'aujourd'hui. En 2025, le château ouvrira à nouveau ses portes, Rendez-vous les 19-20-21 septembre.



CCAS, Centre Communal d'Action Sociale



Certes, le CCAS ce n'est pas qu'un repas même si c'est le repas de Noël, mais ce repas, traditionnellement offert le 2^{ème} dimanche de décembre est le rendez-vous que le Centre communal d'action sociale donne aux plus de 65 ans d'Arlebosc. Ceux qui veulent participer s'inscrivent en mairie. On retrouve sur les photos quelques-uns de celles et ceux qui étaient là.

On peut se rappeler que le CCAS a pour devoir d'accompagner, de soutenir les plus vulnérables. Il aide ainsi à faciliter l'accès aux droits et lutte contre toute forme d'exclusion. Il est présidé à Arlebosc par le maire et réunit une équipe composée d'élus et de citoyens.

La double signalétique ou l'occitan à l'honneur

Comme 4 autres communes du pays de Saint-Félicien, Arlebosc a choisi la double signalétique, inscrivant ainsi la langue encore parlée par les plus anciens au cœur de la commune. C'est pour fêter l'installation de ces panneaux, que l'association Terroir pays de Saint-Félicien a voulu un festival qui ferait revenir l'occitan sur le devant de la scène, le sortir de l'ombre. Un Fest'òc où pendant 3 jours on a entendu à nouveau le patois local dans les conférences, les ateliers, les concerts et à Arlebosc le temps d'un repas on a parlé et chanté dans la langue de nos grands-parents.

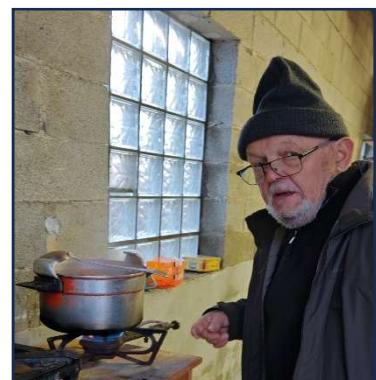


Les associations d'Arlebosc



A.E.S.A

Association d'Entraide et de Secourisme d'Arlebosc



Ce que l'on voit de l'A.E.S.A, c'est surtout l'organisation du Téléthon à Arlebosc. Et cette action est bien emblématique. Elle représente tout à fait les valeurs d'entraide et l'engagement de l'association à soutenir ceux que la vie éprouve. Elle accueille les participants du « Fil rouge », prépare rôti de châtaignes et vin chaud exactement comme elle irait dégager et débiter un arbre tombé, détruire un nid de frelons, pour aider et soutenir personnes âgées ou handicapées.

Nettoyer les escaliers du château, entretenir le matériel de pompier de la commune fait partie de ses prérogatives. Elle propose également tous les 3 ans une initiation au secourisme en lien avec les pompiers de Saint-Félicien.

Anciens Combattants



Les Anciens Combattants ont des rendez-vous chaque commémoration, celle du 11 novembre, celle du 8 mai. Le village les entoure dans ce moment de mémoire. Ils sont pour nous les représentants vivants de tous ceux dont on énumère les noms gravés sur le monument aux morts.

Se retrouver autour de la gerbe déposée en souvenir comme se retrouver autour d'un apéritif partagé ou d'un repas lors de ces 2 jours de commémoration chaque année sont des moments importants pour la commune.



La Belle Epoque



La Belle Epoque a connu des changements cette année. Le bureau a été renouvelé et c'est Jean-Paul Agier qui succède à Raymond Gamon au poste de président. A ses côtés, une équipe prête à animer les jeudis et à maintenir la tradition de convivialité qui est celle du club.

Aux événements festifs qui sont devenus des rendez-vous incontournables comme la potée vont s'ajouter sorties et autres moments de plaisir qui emmènent les membres du club au cabaret, à une matinée dansante ou encore à une compétition de pétanque.

Le club accueille tous ceux qui aiment se retrouver régulièrement, jouer aux cartes l'hiver, aux boules l'été. Et pour varier les plaisirs, des séances de cinéma, de la gym douce sont proposés tout au long de l'année.





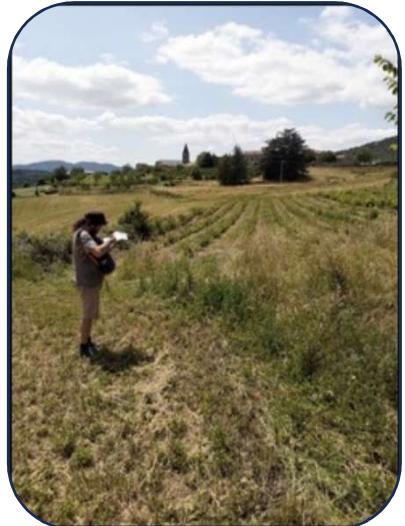
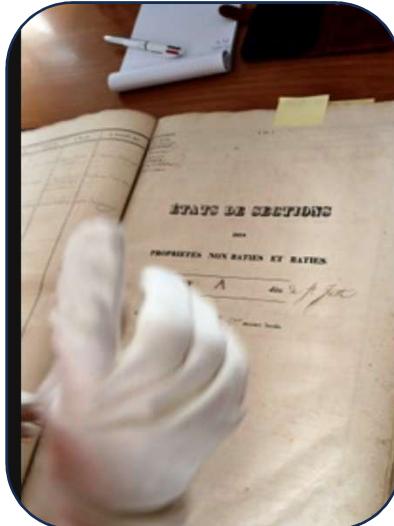
Le bosc d'Art

Le bosc d'Art est une toute neuve association à Arlebosc. Elle s'est constituée à la suite de l'exposition qui l'été dernier a réveillé le Pensionnat.

Elle a pour but, selon sa déclaration au journal Officiel, le 13 mars 2025, « l'accueil et la promotion d'expositions culturelles, la création d'activités artistiques dans le village d'Arlebosc, l'organisation d'ateliers, de stages, de résidences d'artistes, de conférences, de festivals et de soutenir la commune dans la recherche de subventions pour la réhabilitation du patrimoine »

Déjà l'atelier de peinture (pastel et aquarelle) de Mireille Perrève a rejoint l'association (photo ci-dessous, à gauche) et Christine Breton y a inscrit l'atelier Cadastre qu'elle mène à travers les archives aussi bien que sur le terrain. (2 photos à droite) Ces 2 ateliers s'inscrivent dans le temps et reprendront en septembre pour l'année 2025-2026.

L'association dont Vincent Dodin est le président, Mireille Perrève la secrétaire et Christine Surdon la trésorière a réuni un Conseil d'administration qui compte 14 membres, qui tous sont partie prenante des 3 expositions d'été, et des Journées européennes du Patrimoine en septembre.



Chasse



L'association communale de chasse agréée compte 47 chasseurs sur Arlebosc. Lors de l'assemblée générale du 25 mai 2025, il a été décidé le changement de la réserve de chasse ainsi que la pose de miradors pour la sécurité.

L'an dernier, les chasseurs avaient été invités à participer à l'opération nationale : Nettoyons la nature. Cette année, le 30 mars, 2 d'entre eux, le président et le trésorier ont rejoint la petite équipe de volontaires. (photo à droite).

Le chœur d'Helvie



Le Chœur d'Helvie compte aujourd'hui plus de 32 choristes tant d'Arlebosc que des villages alentours. Julie Petit, artiste lyrique est la cheffe de chœur de la chorale. Deux concerts ont marqué l'année : l'un à Arlebosc le 11 avril (photo ci-dessus) et l'autre à Saint-Félicien le 22 juin dernier.

Les choristes se réunissent pour les répétitions avec Julie Petit tous les quinze jours le jeudi à 19h et le mardi de 18h30 à 20h30, ils ont organisé des entraînements par pupitres. Renseignements et inscriptions au 06 59 28 87 95.



L'eux Fauries



La Gazette des Fauries

N°6 – Juillet 2025

N° spécial magazine municipal

Les habitants du hameau poursuivent leurs activités, à la recherche du passé. 3 manifestations ont été organisées qui, toutes, ont eu un franc succès. Certains disent que l'association a trouvé son âme, sa marque, dans son entreprise de remonter le temps et l'histoire du hameau, tout en écrivant la suite.

L'exposition organisée au hameau en juin 2024 a été présentée à la salle des mariages, du 26 octobre au 11 novembre.

Une belle réussite. Plus de 45 personnes lors du vernissage, plus de 100 visiteurs tout au long de l'exposition.

De nombreuses rencontres qui ont permis à certaines personnes de se revoir après plusieurs années, à d'autres d'échanger des informations sur les lieux où avaient habité les grands-parents, de découvrir le passé du hameau, ceux qui y sont nés ou y ont habité.



L'idée de favoriser de telles rencontres s'est concrétisée par la proposition d'une « Faurienade »

Près de 40 personnes se sont retrouvées samedi 6 juin autour d'un déjeuner participatif. Présence de monsieur le Maire en début de rencontre. Toutes les générations étaient présentes pour écrire une nouvelle page de notre hameau des Fauries.



Beaucoup d'échanges devant la photo du cadastre pour retrouver ou résituer un lieu précis.

De nouvelles rencontres, de nouvelles histoires et une mémoire collective qui n'en finit plus de grandir.



Et pourquoi ne pas partir à la rencontre historique du village, pour découvrir l'organisation territoriale et agricole du terroir d'Arlabosc il y a mille ans ?

C'est ce qui a été proposé avec la conférence présentée par Jean-Claude Courtial, historien, à la salle des mariages le 22 avril.

Là encore un franc succès puisque plus de 70 personnes, certaines venues de villages voisins, comme la maire de Pailharès, ont écouté, avec grand intérêt, « À la découverte de « Arlabosc » en l'an Mil »

Merci à la municipalité et au Comité des Fêtes pour leur collaboration.

Jeannot nous a quittés

Arrivé en 1975, pionnier de la nouvelle vague des Fauries, 50 ans après, le voilà reparti ailleurs et il sera pourtant toujours là. À toujours Jeannot !

En passant sur le chemin, une petite pose devant une phrase à méditer.

Un moment de paix dans un monde tumultueux.

Elle est renouvelée régulièrement.



L'association L'Eux Fauries

L'assemblée générale s'est tenue le lundi 25 mars 2025.

Depuis, plusieurs nouveaux adhérents nous ont rejoints.

A ce jour, l'association compte 20 adhérents, dont 10 habitant le hameau.

N'hésitez pas à nous contacter par mail leuxfauries@gmail.com ou téléphone 06 45 40 55 50

Le comité des fêtes



Le comité des fêtes est traditionnellement l'association qui a pour rôle d'animer la commune en proposant des manifestations.

Il y a ainsi à Arlebosc des rendez-vous incontournables comme la randonnée Par Monts et par Vaux chaque jeudi de l'Ascension, La Reboule et son célèbre défilé de tracteurs le dernier dimanche d'août, Les Ephémères, ces concerts qui rythment les jeudis de l'été, le carnaval en février avec les enfants de l'école, le passage de l'Ardéchoise en juin, la sortie des jonquilles au printemps.

Il y a le souci de partager en invitant les associations locales à se produire dans la commune. Ainsi cet hiver, le comité des fêtes a reçu les troupes de théâtre de Saint-Félicien et du Crestet.

Il y a la chaleur de la convivialité avec une « sortie Tracteurs » chaque année (photo ci-dessous) et un repas animé d'un loto pour remercier les bénévoles.





Ci-dessus : la Reboule
2024 : démonstration de
labour, brocante et défilé
de tracteurs

A droite, Les Ephémères.



Des cours : Yoga et gym douce

YOGA

Avec Karine Nivon,
le mardi à 19h30
Salle des mariages

Le lundi

Gym dynamique à 18h15
Pilates à 19h30
Salle des mariages

Le jeudi

Gym douce à 10h
Salle communale

Avec Jean-François Fredez
et Marie Fredez

LPO ou la vie des oiseaux à Arlebosc



LPO, ligue de protection des oiseaux a depuis 1 an un groupe local appelé : « De l'Ay au Doux ». Ce groupe dont Elisabeth Iquel d'Arlebosc est un membre actif a organisé régulièrement des sorties « Oiseaux », balades d'observation qui conjuguent aussi celle des pierres et des plantes pour de passionnantes explorations « Pierres, plumes et plantes ». De l'Ay au doux a aussi proposé en mars, à Saint-Félicien, un film documentaire réalisé par 2 jeunes jumeaux ardéchois, Andrin et Léon Von Hoven : « Une chouette hulotte près de chez nous ».

Pour les contacter : de-lay-au-doux@lpo.fr

Yvan : 06 67 02 61 43, Vincent : 06 85 78 41 68



A Arlebosc, à 18h le lundi 16 juin, sous la houlette d'Elisabeth et Yvan, a eu lieu une opération de comptage : il s'agissait de repérer hirondelles et martinets, 2 espèces protégées, inscrites avec le statut « quasi menacé ». 46 nids d'hirondelles ont été trouvés » dans le seul village. Il a été aussi recensé 8 martinets aux Sarziers.

A noter aussi : une famille de faucons crécerelles habite le village, derrière le château-cure d'où ils ont délogé tous les pigeons ! En photo, à gauche le tout petit faucon crécerelle tombé du nid et sauvé des chats.

Baludik

CHASSE AU TRÉSOR
le trésor perdu de l'école buissonnière

À ARLEBOSC
DÉPART PLACE DE LA MAIRIE

DISPONIBLE SUR L'APPLI GRATUITE : [baludik[®]](#)

EN ACCÈS LIBRE DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT

Conseillé à partir de 6 ans
Non accessible aux poussettes
04.75.08.10.23 - ardeche-hermitage.com

ah!
ARDÈCHE HERMITAGE
TOURISME

Disponible en 4 langues
Available in 4 languages

« BALUDIK, l'application gratuite qui vous emmène en balade »

Baludik est une application mobile pour découvrir autrement le territoire. Des centaines de parcours sont disponibles à travers toute la France. Pour l'Ardèche et particulièrement nos alentours, il existe déjà un parcours pour Boucieu-le-Roi, La Louvesc, Pailharès. Et depuis le 1^{er} juillet une chasse au trésor pour Arlebosc. Il a été conçu et écrit par Margot Piotti pour l'Office de tourisme d'ArcheAgglo. Y ont collaborées la mairie et l'association Le bosc d'Art pour ce qui concerne l'histoire de la commune et la reconnaissance des lieux. La balade nous emmène à travers les souvenirs d'un grand-père dans les rues du village où ses petits-enfants recherchent un trésor, « le trésor perdu de l'école buissonnière ! »

Comment ça marche ? Il suffit de télécharger gratuitement l'application gratuite Baludik (icône ci-dessous) sur son smartphone et de se rendre à Arlebosc. L'application téléchargée, cliquer sur « Sélectionner un parcours ». Tous les parcours les plus proches vous seront alors proposés. Cliquer sur Arlebosc ! Et suivre le jeu de piste ! Des indices visuels, des énigmes, 1 boussole, 1 carte l'application vous fournit les outils pour partir en quête du trésor et explorer les secrets des lieux.



La place du marché à réaménager



Il y a des projets pour la place du marché qui a besoin d'un peu de rénovation. Ces projets étaient inscrits dans le programme de l'équipe municipale lors des élections de 2020. Ainsi le bâtiment de la Bascule va se voir métamorphosé sous la baguette magique de Vanessa Vermolen. Cette désigner installée depuis 10 ans au ruisseau de Presles a été chargée de faire revivre La Bascule. Cette petite construction qui avait une fonction importante lors des grands jours du marché aux fruits perd aujourd'hui ses couleurs et son histoire. Les couleurs et motifs choisis (photo ci-dessus) nous remettent en présence de ce qu'a été autrefois ce bâtiment. L'inscription sur la dalle de béton dont les nouveaux venus ne savent plus que c'était le lieu de pesée des tonnes de fruits qui transitaient sur cette place, va signaler sa fonction passée et les fruits colorer les murs. La petite maison sera boîte à livres joliment aménagée avec des cagettes rappelant celles autrefois pleine de fruits et aussi centre d'informations qui accueillera affiches, flyers et autres dépliants.

Cette place a aussi besoin de plus de convivialité. Certes elle sera toujours ce grand parking que beaucoup de communes nous envient mais rien n'empêche, qu'un jour, une rangée d'arbres soient judicieusement plantés devant la mairie. Ils feront un peu d'ombre, ce qui est toujours appréciable sur un lieu goudronné. Une réflexion est en cours pour le choix le plus judicieux possible de la réfection du revêtement.

Et pour un aménagement plus confortable, le local technique aussi va être agrandi... Il s'ouvrira sur la cour par un préau où seront rangés buvettes et autre matériel encombrant, dégageant de la place à l'intérieur.

Un peu de l'histoire de la place du marché

On peut faire commencer cette histoire en 1954 quand Marius Sarzier, alors Maire de la commune, achète la première parcelle après la délibération du 7 février qui décide de l'acquisition à l'amiable, moyennant 50 000 francs, d'un terrain de 65 centiares appartenant à Ernest Destezet.

Mais avant cet achat, on peut facilement imaginer les mois et les années passés à peaufiner ce projet quasi pharaonique d'une grande place dédiée à la vente des fruits. C'est que le marché aux fruits d'Arlebosc draine un grand nombre de producteurs et d'acheteurs, la qualité des fruits a fait sa réputation. On vient des villages alentours vendre et les marchands arrivent de loin. Et tout ce monde, en 1954, s'agglutine dans un joyeux brouhaha, sur la toute petite place devant l'église, attendant son tour pour passer à la pesée. Il n'y alors qu'une seule balance à l'angle de l'église. Et elle est en bordure de la route départementale ! Certes, c'était pratique : les bistrots où se passaient les transactions étaient nombreux dans ce petit périmètre mais il n'est pas difficile d'imaginer les embouteillages de charrettes, voitures, camions, tracteurs et carrioles...



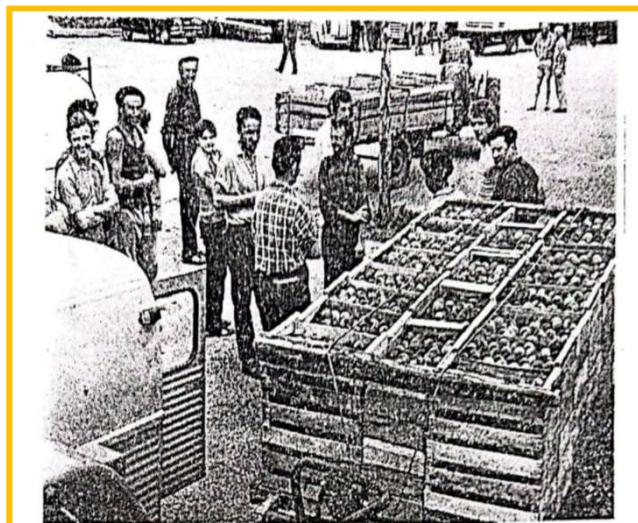
Marius Sarzier et le conseil municipal s'emparent du projet au début des années 50 et commence le casse-tête. Il n'y a pas à Arlebosc un grand espace vide que l'on pourrait investir. Il y a le précédent des expropriations menées pour la construction de l'école publique (l'actuelle mairie) il y a une trentaine d'années qui donne des idées. Devant et de part et d'autre de cette école, il y a des parcelles cultivées qui, réunies en un seul lot donneraient un bel espace ... Alors, commence le montage du dossier : il faut prévoir de longues négociations. La commune n'expropriera pas mais rachètera les parcelles nécessaires. Et surtout, il faut équilibrer le rêve et le budget !

Car celui-ci est si important qu'il dépasse de loin les capacités financières de la commune. Le 21 août 1955, les services des Ponts et Chaussées viendront présenter au conseil municipal, le montant. Il s'élève, rabais et réduction déduits à la somme de 8 millions 665280 francs. Des demandes de subventions et aides vont être déposées jusqu'au ministère de l'Agriculture et la place se fera ! Cela prendra des années et des années mais elle verra le jour, telle que nous la connaissons, dans les années 60.

André Banchet, devenu maire après la démission de Marius Sarzier le 19 décembre 1954, reprend le flambeau. Et de 1955 à 1959 dépense beaucoup d'énergie à convaincre les propriétaires de parcelles de bien vouloir les céder à la municipalité. Certains veulent bien vendre, d'autres se font prier, d'autres consentent « pour être agréable à la commune ». C'est un patchwork de terrains qu'il faut assembler patiemment et rigoureusement !

C'est aussi un accès digne de ce nom qu'il faut prévoir ! Cette voie emprunterait une partie des terrains vacants devant l'école et Monsieur Ernest Destezenet acceptera de vendre une bande de terrain de 500 m² au prix de 100 Fr le m².

Mais une fois le terrain composé, il faut en faire une place ! Et cela implique, un mur de soutènement, la création d'un escalier et surtout l'aménagement de l'écoulement des eaux. Un chantier qui lui aussi va prendre du temps ! Et se faire en 2 temps. D'abord une place plus petite jusqu'à la bascule avant une deuxième tranche de travaux avec l'installation du pont-bascule.



Mais tout cela valait bien les efforts fournis ! Une belle place, spacieuse qui va vivre les beaux jours du marché aux fruits. Pendant près de 30 ans, il va être un point central pour de nombreuses communes.

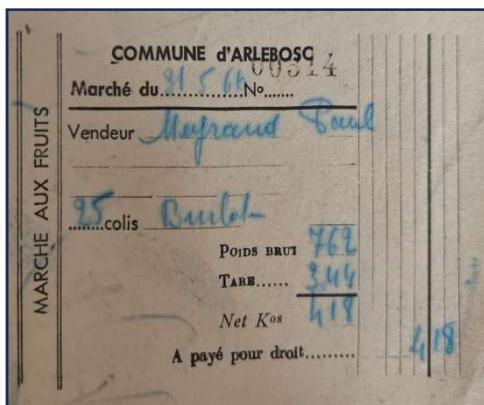
Les photos ci-dessus sont tirées d'un article archivé à la mairie mais malheureusement non daté. On peut y reconnaître des visages familiers et la présence de Messieurs Henri Torre (secrétaire d'Etat au développement industriel) et Pierre Grandcolas (député de la circonscription) venus saluer la reprise spectaculaire des cours de la pêche qui étaient remontés ce vendredi 17 août à 1,20F le kilo après avoir chuté à 0,80F. A noter que ce vendredi-là il s'était vendu 80 tonnes de pêches sur le marché d'Arlebosc.

80 tonnes à peser ! on saisit là l'importance de la bascule qui va assurer les pesées.

Quand le marché quitte le cœur du village et « monte » sur la nouvelle place, le conseil sait bien qu'une seule balance pour les pesées ne suffira pas.

Investir dans un pont-bascule est un projet qui doit attendre un peu., le financement est trop lourd pour le budget communal. Aussi, on se contente, pour l'instant, d'acheter d'occasion une deuxième balance.

Comme il en est depuis les débuts du marché aux fruits, le maire chaque année prend un arrêté qui lance la date du marché, désigne un tenancier de poids public, le peseur qui assurera de l'opération de pesage et délivrera les bons de pesage. (cf photos ci-dessous). La part de taxe correspondant à la pesée est fixée chaque année par le conseil. Le peseur est en même temps receveur.



Quand le marché aux fruits prend de l'ampleur, la construction du pont bascule va devenir indispensable. Des fondations sur 30 cm de profondeur pour recevoir la lourde plate-forme, une cabane pour abriter le mécanisme, la physionomie de la place évolue. La « Bascule » va servir jusqu'en octobre 1987.

Denise et Odette ont été les dernières tenancières de poids public. Elles racontent ces semaines de juin à octobre où tous les jours, dimanche compris, pendant 13 ans elles ont fait la pesée et sifflé l'ouverture du marché à 15h sonnantes. « Nous faisions une bonne équipe, Odette à l'intérieur pour enregistrer les chiffres de la pesée et moi (Denise) pour donner les tickets et encaisser la taxe du pesage. Nous arrivions vers 14h, Les voitures, les camions, les tracteurs et remorques étaient là, déjà, à attendre en longues files qui certains jours s'étendaient jusqu'aux Romaneaux »

Il reste de ces marchés des souvenirs, cette Bascule au centre de la place qui va être rénovée pour plus encore raconter ces temps où la place vibrait. Il y a la carte 13 du parcours « Les archives cachées d'Arlebosc » qui, de sa boîte aux lettres raconte le marché aux fruits aux visiteurs. Il y a la place qui aujourd'hui accueille les évènements festifs de la commune et sait et saura mêler hier et aujourd'hui.

Sources : archives mairie, article Hebdo de l'Ardèche 2017 : Les Dames de la Bascule.

Elections municipales

La loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a été publiée au Journal Officiel du 22 mai 2025.

Ce qui change ?

La pratique du panachage disparaît définitivement. En 2026, il ne sera plus possible de rayer ou de rajouter des noms sur son bulletin de vote, comme on pouvait le faire encore dans les communes de moins de 1000 habitants. À compter de mars 2026, les 24 000 communes de moins de 1000 habitants devront appliquer les mêmes règles que les autres. Les candidats devront se présenter sur des listes paritaires avec alternance homme/femme.

C'est le deuxième grand changement. Les listes doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. Cette parité va permettre un égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. À noter que les petites communes de moins de 1000 habitants représentent 70% des communes françaises et comptent aujourd'hui seulement 37,6% de femmes élues.

Le nombre de candidats dans ce scrutin de liste proportionnel à 2 tours est assoupli pour les communes de moins de 1000 habitants. La loi autorise la présentation d'une liste comptant 2 candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal. Pour Arlebosc, l'effectif légal est de 11, le nombre minimum de candidats pourra donc être de 9. Il pourra aussi comme par le passé être de 13.

Ainsi, sur une liste de 9 candidats 4 devront être des femmes. Si la tête de liste est un homme, il y aura 1 homme en position 1,3,5,7,9 et les femmes en 2,4,6,8.

Dans le cas où il y ait plus d'une liste en lice, la liste obtient la majorité absolue dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'atteint les 50% des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés.

L'élection des adjoints de même se fera « au scrutin de liste à majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. » Toutefois l'obligation de parité ne s'applique pas pour le couple maire-adjoint qui peuvent être de même sexe. (cf www.maire-info.com)

Des travaux et des jours



Il y a pour un employé municipal des impératifs presque tous les jours. Là un mur qui s'écroule, un panneau à recouper, là les joints de mastic des fenêtres à reprendre, le tronc en travers de la route à dégager et les buses qui se bouchent. Depuis le 1^{er} avril c'est Serge Willems qui assure seul l'entretien de la commune et se démultiplie. Le terme n'est pas dû au hasard, car que dire de celui qui est bricoleur inventif le matin, cantonnier l'après-midi, accompagnateur de bus pour les enfants de l'école à 16h15, si ce n'est qu'il est partout à la tache et cela avec une grande efficacité. Les photos rappellent le travail fait sur le mur qui s'écroulait, route du Doux et le nettoyage du pont de Véradier.

Sans compter que la gentillesse de Serge et son côté « Mac Gyver » fait qu'il ne recigne jamais pour une étagère à poser le lendemain, une poutre à poncer très vite, un panneau à découper. Il répare les outils, et si ce n'avait pas été une pièce électronique défectueuse, il aurait aussi réparé le camion de la mairie.



Les travaux qui nous incombent, à tous

Le débroussaillement

Les Obligations Légales de Débroussaillement

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Les feux majeurs nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillement de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillement est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation. Les premiers travaux de débroussaillement comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillement initial réalisé, les débroussaillements suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillement peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillement pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillement. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale). Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillement, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.

Mon stage

Ou quinze jours de la vie de la mairie d'Arlebosc



Je vais vous raconter tout ce que j'ai pu voir et apprendre lors de mon stage de fin de seconde à la mairie d'Arlebosc et plus spécifiquement auprès de Cécile Victouron, secrétaire.

Vous vous en doutez probablement, à travailler dans une mairie, il y a un côté administratif inévitable pour son bon fonctionnement. D'abord sceptique, j'ai fini par apprécier cette partie de la fonction : j'ai été initiée à l'urbanisme qui regroupe tout ce qui touche à l'aspect pratique et esthétique du territoire que ce soit

les déclarations préalables ou les permis de construire. J'étais présente lorsque le cadastre napoléonien a été ouvert (je n'avais jamais vu de documents aussi vieux !) Mais j'ai vu plus ancien encore : des registres d'état civil datant de 1650 que j'ai pu tenir en main !

Avec Cécile, nous sommes aussi allées vérifier sur place les concessions du cimetière pour la mise aux normes en cours. Et Géraldine Rousset m'a présenté le travail de l'agence postale. Voilà pour les tâches purement administratives. Mais parallèlement à cela, j'ai pu constater qu'une grande partie de la vie de la commune passe par la mairie.

Ainsi, à peine arrivée, le lundi soir, j'ai été emmenée dans une opération de comptage des hirondelles. Il fallait repérer les nids sous les toits. Avec 2 personnes de la LPO (ligue de protection des oiseaux), 2 habitants du village amoureux des oiseaux et l'adjointe à la culture, ma grand-mère, il en a été trouvé 46. J'ai aussi pris part à Saint-Félicien à la réunion bilan-projet de l'équipe LPO.

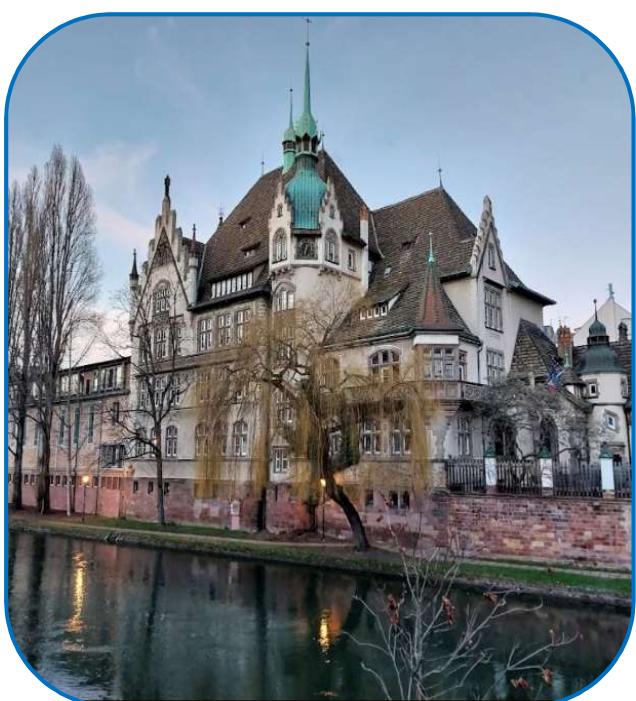
La semaine suivante, c'est à Tain que m'a entraînée l'adjointe à la culture pour une conférence de Maxime Blondeau intitulée : « Regarder autrement le territoire ». Eh bien, si là encore j'étais sur la réserve, j'ai découvert un cosmographe, passionnant et talentueux. Redessiner les cartes du point de vue des poissons ou des oiseaux bouscule notre vision du monde.

Cette conférence s'inscrivait dans le festival national Partir en livre, organisé en Ardèche par ArcheAgglo. J'ai découvert qu'à Arlebosc s'inscrivait aussi dans le festival par « Le Grand prix des petits lecteurs », un prix décerné par les enfants des 5 bibliothèques du pays de Saint-Félicien. Ils allaient voter le 1^{er} juillet et j'ai modestement participé en préparant et découplant les bulletins de vote.

Je suis passée des bulletins aux cartes du parcours : « Les archives cachées d'Arlebosc. » Si je connaissais ces cartes, une par une, pour avoir suivi lors des vacances, les boîtes aux lettres, j'ai découvert la réserve et j'ai pu effectuer un classement qui les rend plus accessibles. J'ai noté que la carte 13, celle qui raconte l'histoire de la place du marché est la plus demandée.

Au milieu de mon stage, il y a eu le 21 juin. On fêtait la musique à Arlebosc par un concert totalement original pour moi. Un concert de bols chantants et de gongs. Une musique planante que l'on a écoutée, allongés sur le sol du Pensionnat recouvert de tapis. J'ai aidé à l'installation et j'ai aussi fait le stage découverte du « pouvoir du bol chantant » qui précédait le concert.

Mais ce ne fut pas ma seule rencontre musicale car le lendemain c'est la chorale d'Arlebosc qui se produisait à Saint-Félicien. Un très bon concert où la voix fabuleuse de la cheffe de chœur m'a transportée. Enchaîner, tout juste après le concert, sur la visite de la collection de gramophones de Jean-Claude Nicolas fut un grand plaisir. J'ai entendu une voix des années 30 sortir d'un majestueux appareil à pavillon rose où tournait un 78 tours. Et, il nous a été prêté un gramophone pour l'exposition au Pensionnat.



Ce stage m'a éclairée sur ce qu'est une mairie. Voir de l'intérieur, participer un peu à la vie de cette mairie que je connais depuis que je suis petite a été une expérience très positive. J'ai pu rencontrer le Maire, Monsieur Michel Gay, Serge Willems qui sait tout faire et Géraldine Rousset à l'agence postale. Tous ont été très sympathiques. Je les remercie de leur accueil et particulièrement Cécile qui a été absolument fabuleuse.

Salomé Charrier, élève de seconde au lycée international des Pontonniers à Strasbourg.
(photo ci-contre)

VOTRE ATTENTION, s'il vous plaît

A la mairie, plusieurs plaintes pour incivilités ont été entendues. Il s'avère que des chiens, pas tous certes, mais suffisamment pour gêner la quiétude du village, ne soient pas assez dressés et sèment un peu trop à tout-va, leurs crottes.

On peut trouver à la mairie des sacs en plastique pour ramasser les dites crottes. On peut emmener son animal plus loin dans la campagne et éviter ainsi les abords des maisons. La petite route au-dessus de la place du marché, le chemin qui part de la fontaine sont infestés. La palme revient à la petite croze où l'on ne peut plus marcher sans se salir les pieds. Elle dégage une telle odeur que l'été, c'est insoutenable.

Une campagne d'information a été entreprise, l'incivilité persiste. Il est donc lancé ici un appel à la considération. L'intelligence de chacun peut en mesurer la valeur.



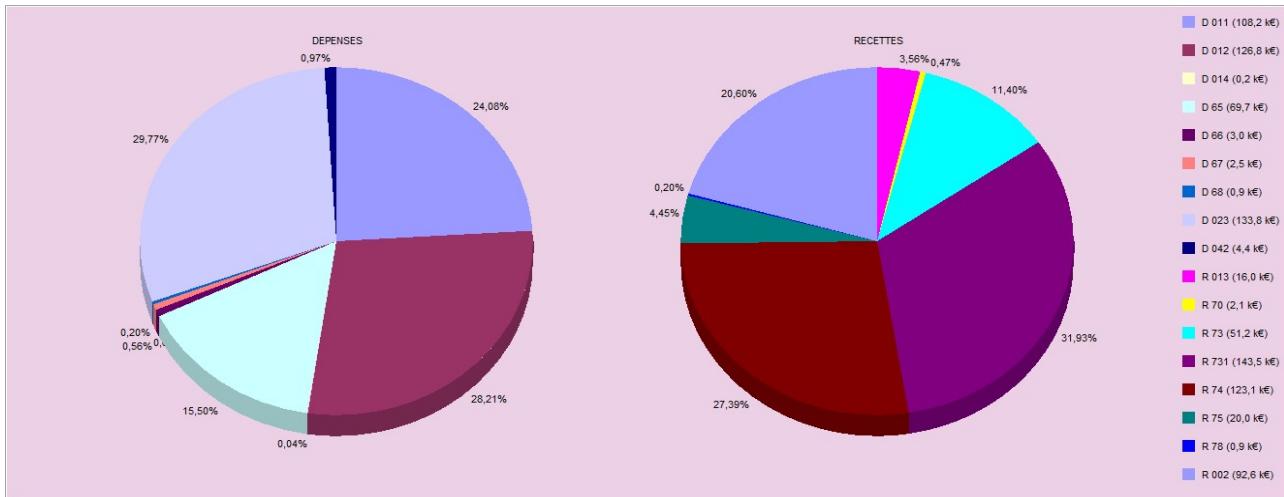
Les poubelles, un autre souci !

Il existe une déchetterie (horaires page 43) où déposer ses encombrants. Les poubelles ne sont pas faites pour eux. Il nous faut accepter les règles élémentaires d'un savoir-vivre essentiel à la vie sociale.

Nous faisons notre possible à la mairie pour que l'été, période la plus difficile, les poubelles soient vidées régulièrement. Les changements d'équipe qui confondent « à Sarzier » avec « aux Sarziers » ne facilitent pas les choses. Mais il n'empêche que nous devons chacun respecter les règles de tri et de dépôt des encombrants à la seule déchetterie.

BUDGET 2025

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement



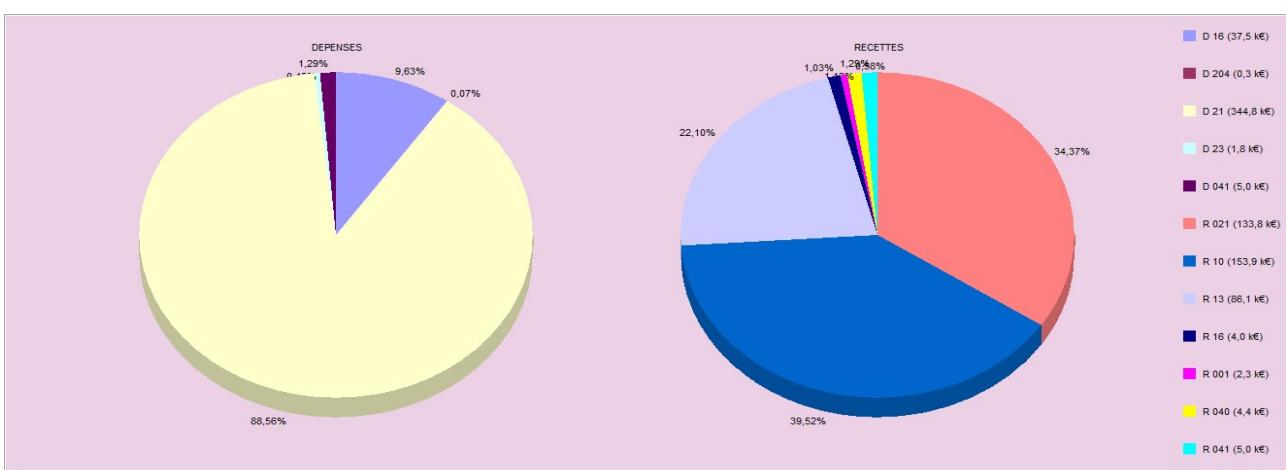
Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	108 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	126 800,00
014	Atténuations de produits	200,00
65	Autres charges de gestion courante	69 676,81
66	Charges financières	3 000,00
67	Charges spécifiques	2 500,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	900,00
023	Virement à la section d'investissement	133 800,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 350,00
TOTAL DEPENSES		449 426,81

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	16 020,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 100,00
73	Impôts et taxes	51 233,31
731	Impositions directes	143 519,00
74	Dotations et participations	123 090,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	900,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	92 564,50
TOTAL RECETTES		449 426,81

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement



Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	37 500,00
204	Subventions d'équipement versées	274,79
21	Immobilisations corporelles	344 794,53
23	Immobilisations en cours	1 750,00
041	Opérations patrimoniales	5 010,00
TOTAL DEPENSES		389 329,32

Recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	133 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	153 859,28
13	Subventions d'investissement reçues	86 058,00
16	Emprunts et dettes assimilés	4 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	2 252,04
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 350,00
041	Opérations patrimoniales	5 010,00
TOTAL RECETTES		389 329,32

Etat civil 2024-2025

Naissances

Melvin Bachelet, 29 décembre 2024

Clothilde Guérin-Marquilly, 2 septembre 2024

Nolan Junique, 19 novembre 2024

Liam Viel-Collaudin, 6 juillet 2024

Leïla Villien, 20 juillet 2024

Adèle Diedrich-Dubois, 2 février 2025

Iris Mer-Pozzera, 17 février 2025

Mariages

Béatrice Oudard et Gérard Girot, 19 juillet 2024

Julie Dodin et Rémi Joiris, 23 août 2024

Aurore Delaporte et Guillaume van Es, 21 juin 2025

Décès

Bernard Desbos, 8 octobre 2024

Jean Peylin, 21 mars 2025

Marie Pral, 8 janvier 2025

Michel Vert, 14 janvier 2025

Ida Lassara, 5 février 2025

Fernand Bourret, 7 mai 2025

Infos Pratiques

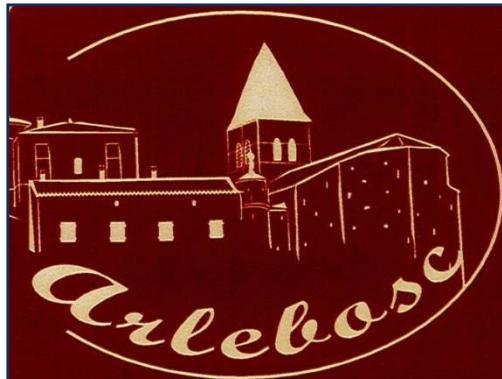
MAIRIE D'ARLEBOSC

55 Place du marché

07410 Arlebosc

04 75 06 71 03

mairie@arlebosc.fr



L'AGENCE POSTALE est ouverte :

Lundi 8h30-12h

Mardi 8h-12h

Jeudi 8h30-12h, 13h30-15h30

Vendredi 8h-12h

DECHETTERIE de Colombier-le-Vieux

Horaires d'été :

Samedi : 7h-12h15, 12h45-14h

Lundi : 7h-12h15, 12h45-14h

Mercredi : 7h-12h15, 12h45-14h

Horaires d'hiver

Lundi : 9h-12h30, 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h30, 14h-17h30

Samedi : 9h-12h30, 14h-17h30.

Vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) par voie dématérialisée : sve.sirap.fr

Vous constatez un dommage (câbles arrachés ou coupés, poteaux cassés)

*sur le réseau cuivre : faire un signalement sur dommages-reseaux.orange.fr

*sur le réseau fibre : faire un signalement sur dommages-reseaux.axione.fr/dommages/ADN

avec des photos à l'appui

SITE : <https://mairie-arlebosc.fr>

Dates à retenir...

28 juin au 14 juillet	Expo 1 au Pensionnat	Le bosc d'Art
18 juillet 2025	Concert Sine Domine, groupe vocal, église à 18h	Municipalité
27 juillet 2025	Concert à l'église à 17h	Comité des fêtes
31 juillet, 7 et 14 août 2025	Ephémères, Grignotage en musique, 18h30, jardin du petit musée	Comité des fêtes
1 ^{er} au 17 août 2025	Expo 2 au Pensionnat	Le bosc d'Art
22 août 2025	Nuit des étoiles	Comité des fêtes
31 août 2025	Reboule	Comité des fêtes
8 au 28 septembre 2025	Expo 3 au Pensionnat	Le bosc d'Art
12 au 14 septembre 2025	Journées Européennes du Patrimoine	Le bosc d'Art
15 novembre 2025	Potée	Club La Belle Epoque
11 novembre 2025	Défilé au monument aux morts	Anciens Combattants
14 décembre 2025	Repas de Noël	C.C.A.S
3 janvier 2026	Vœux du maire	Municipalité
24 janvier 2026	Repas dansant	Club La Belle Epoque
25 et 26 avril 2026	Marché aux fleurs	Ecole OGEC
14 mai 2026	Randonnée Par Monts et par Vaux	Comité des fêtes
25 mai 2026	Pèlerinage à Saint-Just	Paroisse
12 ou 18 juin 2026	Passage de l'Ardéchoise	Comité des fêtes
27 juin 2026	Fête de l'école et feu d'artifice	Ecole OGEC Municipalité